



Olten, le 12 novembre 2008

Communiqué de presse

Bio Suisse décerne son Prix d'encouragement pour la troisième fois

L'agriculture contractuelle romande primée

Le Prix d'encouragement de Bio Suisse est décerné cette année à la Fédération Romande de l'Agriculture Contractuelle de Proximité (FRACP). Cette forme de vente directe porteuse d'avenir a une longue tradition en Suisse romande. Selon le jury du Prix d'encouragement, le projet présente de nombreuses possibilités de relever les défis auxquels l'agriculture est actuellement confrontée car il est basé sur la souveraineté alimentaire, la durabilité et le commerce équitable.

Claude Mudry, le président de la FRACP, qui a été créée au printemps 2008, a reçu le Prix d'encouragement aujourd'hui à Olten lors de l'Assemblée des délégués de Bio Suisse des mains de la présidente du jury Maya Graf (paysanne bio et conseillère nationale des Verts/BL). Les 5000 francs du Prix d'encouragement ont été remis cette année pour la troisième fois. Bio Suisse utilise cet argent pour soutenir des projets novateurs et durables de l'agriculture biologique suisse.

L'agriculture contractuelle a une longue tradition en Suisse romande. L'idée est remarquablement simple: les producteurs et les consommateurs concluent un contrat qui fixe le prix et la fréquence des livraisons des produits au domicile des clients. Cette forme particulière de vente directe garantit aussi bien aux producteurs bio qu'à leurs clients un prix équitable fixé d'avance pour d'excellents produits biologiques, régionaux et non transgéniques.

«Des solutions intéressantes dans le contexte du libre-échange agricole»

19 initiatives d'agriculture contractuelle – de la petite ferme familiale à la grande coopérative – de tous les cantons suisses romands se sont regroupées ce printemps au sein de la FRACP: toutes travaillent sous contrat avec leurs clients, parmi lesquels on trouve de nombreuses familles. La FRACP estime que la Romandie compte quelque 7500 personnes – soit 0,5 % de la population – qui reçoivent une grande partie de leurs denrées alimentaires de l'agriculture contractuelle. Le syndicat paysan romand Uniterre, qui a développé un grand nombre de ces initiatives et en prépare de nouvelles, joue ici un grand rôle. Il assure aussi le secrétariat de la FRACP.

Le jury a été convaincu par la valeur du projet romand: «Il présente des solutions pour de nombreuses questions pressantes qui touchent l'agriculture», a affirmé la présidente du jury Maya Graf. «L'agriculture contractuelle rapproche les paysans et les consommateurs, met en avant la souveraineté alimentaire et favorise la biodiversité, la durabilité et le commerce équitable.» Ces points sont d'une importance capitale pour les paysans suisses, surtout en cas de conclusion d'un éventuel accord de libre-échange agricole.

Les responsables de la FRACP veulent utiliser l'argent du prix pour des promotions et pour la création d'un site internet. Notamment pour que l'idée s'impose – lentement mais sûrement – aussi en Suisse allemande.

POUR EN SAVOIR PLUS: WWW.UNITERRE.CH

Pour tout renseignement:

Jacqueline Forster-Zigerli, Relations publiques de Bio Suisse, 079 704 72 41